

Critères de qualité des écoles en santé



Une école favorable à la santé travaille explicitement sur des thèmes de promotion de la santé à tous les niveaux de la vie scolaire (enseignement, équipe, organisation scolaire, réseau, programme) et s'investit pour mettre en œuvre les mesures appropriées. Elle contribue ainsi à améliorer la qualité de l'enseignement et de l'école dans le sens d'une école en bonne santé, en veillant à l'épanouissement, à la promotion de la santé et au bien-être de toutes les personnes impliquées dans l'école.

Pour ce faire, elle se réfère à une conception globale de la santé et travaille conformément aux principes de promotion de la santé définis dans la charte d'Ottawa: participation, renforcement des compétences sociales, orientation sur les ressources, pérennité, pédagogie différenciée (égalité des chances entre les genres et les origines sociales, ethniques et religieuses).

Critères de qualité pour évaluer la promotion de la santé à l'école

Depuis 1997, de nombreuses écoles suisses s'investissent dans la promotion de la santé selon le concept du Réseau d'écoles en santé.

En septembre 2015, le réseau suisse d'écoles en santé (RSES) rassemble environ 1800 écoles, nombre d'entre elles ayant atteint une grande partie des objectifs fixés. Et au fil du temps, les établissements scolaires sont de plus en plus nombreux à se lancer dans cette voie. Qu'une école souhaite évaluer le travail accompli afin de mieux planifier les étapes à venir ou qu'elle veuille dresser un bilan dans le but de définir ses besoins, il est de toute manière essentiel pour elle de disposer de références-cadres qui l'aideront à mener une réflexion fertile et à mieux s'orienter.

En 2007 puis en 2010 (2ème édition et mise à disposition online de l'outil), le RSES – en collaboration avec les réseaux cantonaux d'écoles en santé (RCES) et avec divers experts – a élaboré un outil utile à toutes les écoles, quels que soient leur situation et leur type, qui intègre la promotion de la santé dans le projet d'éducation au développement durable.

Cet outil est continuellement développé. Il a été revu en 2015 et complété par une nouvelle liste axée sur la santé psychosociale des directions d'écoles, construite avec un groupe de travail issu des associations professionnelles des directions d'écoles et des réseaux cantonaux d'écoles en santé.

Cet outil, qui se compose de 15 critères de qualité comprenant chacun une check-list d'un maximum de dix indicateurs (caractéristiques indiquant si le critère est rempli), s'organise selon quatre niveaux:

1. Structures et programmes d'études (critère 1)
2. Pilotage des processus: gestion de projets et développement des écoles favorables à la santé (critères 2 / 3)
3. Principes d'action: participation, prise de responsabilités, égalité des chances, développement durable (critères 4 / 5 / 6 / 7)
4. Thèmes: santé psychosociale, activité physique et détente, alimentation, prévention de la violence, prévention des addictions, sexualité (critères A1 / A2 / B / C / D / E / F / G)

Grâce à ces critères de qualité, les écoles peuvent dresser un état des lieux de leur situation dans différents domaines, évaluer les améliorations à apporter, puis déterminer les priorités afin de définir les mesures qui seront appliquées. Ainsi, les critères de qualité constituent un cadre pour l'évaluation réalisée en interne, la planification et la conception de mesures spécifiques de promotion de la santé.

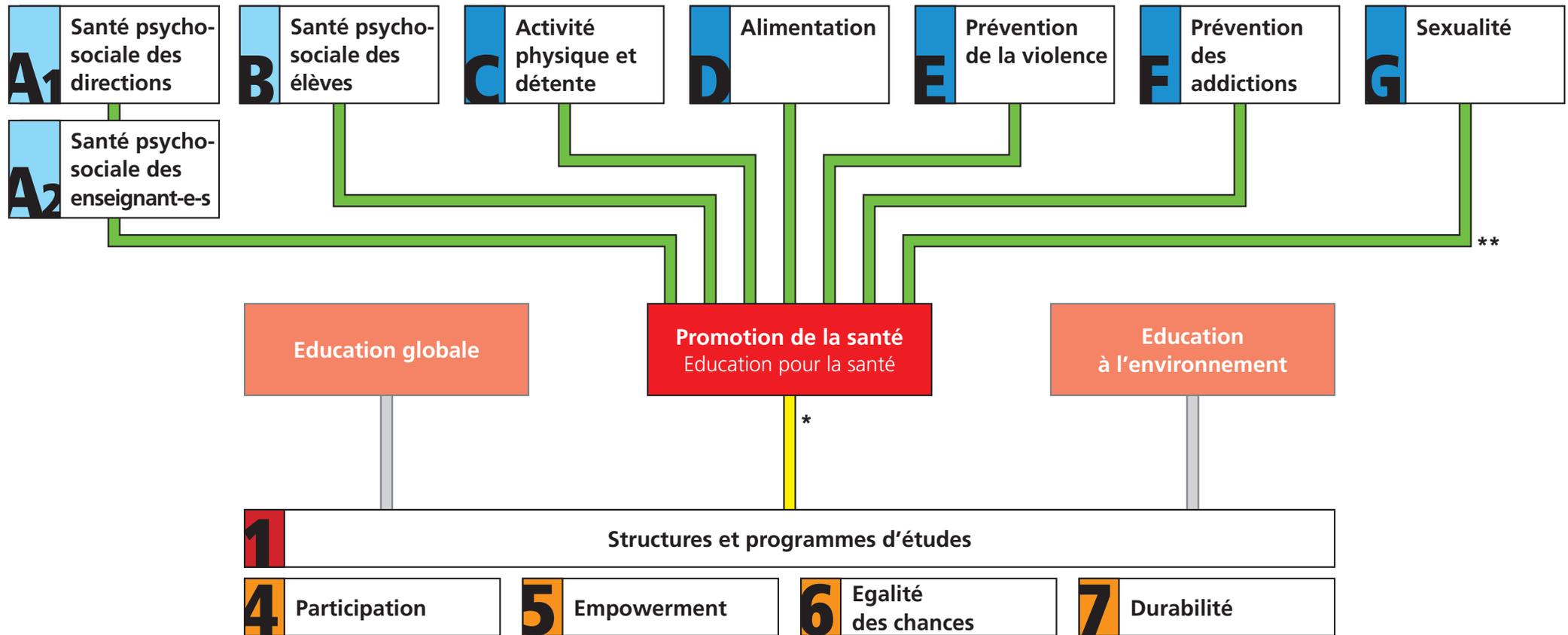
Certaines écoles appartenant au réseau s'intéresseront aux structures et au pilotage des processus, d'autres se pencheront plutôt sur les thèmes. Au fond, peu importe où en sont les écoles: les critères de qualité sont conçus pour conduire au même objectif et ancrer la promotion de la santé dans l'ensemble de l'établissement, pour en faire un lieu de vie, de travail et d'apprentissage en santé et durable.

Infos:

info-la@radix.ch; www.radix.ch, www.ecoles-en-sante.ch

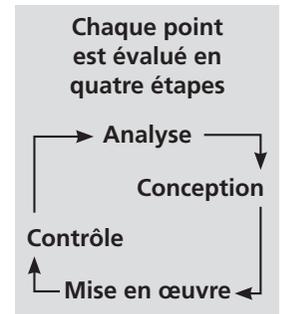
RADIX, Lausanne et Lucerne, Octobre 2015.

Promotion de la santé – Une composante de l'éducation au développement durable



* **2** Développement de l'école en santé

** **3** Gestion de projets promouvant la santé



14 critères de qualité des écoles en santé

Code	Mots-clés des critères	Critères	Questions-clés sur les indicateurs
1	Structures et programmes d'études	Notre école a bien intégré la promotion de la santé dans ses « structures et programmes d'études ».	Comment savons-nous que notre école a bien intégré la promotion de la santé dans ses « structures et programmes d'études » ?
2	Développement de l'école en santé	Notre école a intégré la promotion de la santé dans son « développement ».	Comment savons-nous que notre école a intégré la promotion de la santé dans son « développement » ?
3	Gestion de projets promouvant la santé	Notre école mène une « gestion de projet » efficace en termes de promotion de la santé.	Comment savons-nous que notre école mène une « gestion de projet » efficace en termes de promotion de la santé ?
4	Participation	Notre école est « participative ».	Comment savons-nous que notre école est « participative » ?
5	Empowerment	L'« empowerment » fait partie des objectifs de notre école.	Comment savons-nous que l'« empowerment » fait partie des objectifs de notre école ?
6	Egalité des chances	Notre école travaille conformément au principe d'« égalité des chances » entre les genres et les origines sociales, ethniques et religieuses.	Comment savons-nous que notre école travaille conformément au principe d'« égalité des chances » ?
7	Durabilité	Notre école accorde suffisamment d'importance à la « durabilité ».	Comment savons-nous que notre école accorde suffisamment d'importance à la « durabilité » ?
A1	Santé psychosociale des directions	Notre école répond aux critères de qualité du domaine « santé psychosociale du directeur / de la directrice / de l'équipe de direction de l'école ».	Comment savons-nous que les conditions favorables à la « santé psychosociale de la direction » sont mises en œuvre et que la direction y porte toute son attention ?
A2	Santé psychosociale des enseignant-e-s	Notre école répond aux critères de qualité du domaine « santé psychosociale des enseignant-e-s ».	Comment savons-nous que notre école répond aux critères de qualité du domaine « santé psychosociale des enseignant-e-s » ?
B	Santé psychosociale des élèves	Notre école répond aux critères de qualité du domaine « santé psychosociale des élèves ».	Comment savons-nous que notre école répond aux critères de qualité du domaine « santé psychosociale des élèves » ?
C	Activité physique et détente	Notre école répond aux critères de qualité du domaine « activité physique et détente ».	Comment savons-nous que notre école répond aux critères de qualité du domaine « activité physique et détente » ?
D	Alimentation	Notre école répond aux critères de qualité du domaine « alimentation ».	Comment savons-nous que notre école répond aux critères de qualité du domaine « alimentation » ?
E	Prévention de la violence	Notre école répond aux critères de qualité du domaine « prévention de la violence ».	Comment savons-nous que notre école répond aux critères de qualité du domaine « prévention de la violence » ?
F	Prévention des addictions	Notre école répond aux critères de qualité du domaine « prévention des addictions ».	Comment savons-nous que notre école répond aux critères de qualité du domaine « prévention des addictions » ?
G	Sexualité	Notre école répond aux critères de qualité du domaine « sexualité ».	Comment savons-nous que notre école répond aux critères de qualité du domaine « sexualité » ?

1

Structures et programmes d'études

Notre école a-t-elle bien intégré la promotion de la santé dans ses « structures et programmes d'études » ?

		Etat des lieux				Améliorations à apporter				Priorité			
		1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
1.	La direction de notre école est responsable de la politique de promotion de la santé. Elle peut également mandater des experts de la promotion de la santé.												
2.	Une personne compétente est désignée par l'école comme « responsable de la promotion de la santé » (coordinateur/-trice, enseignant-e de contact, etc.) et réalise ses tâches en se conformant à un cahier des charges (définition des fonctions).												
3.	A la demande de l'école, l'équipe de santé (groupe de travail « promotion de la santé », cercle de santé, etc.) a élaboré un concept de promotion de la santé.												
4.	Le concept de promotion de la santé répond aux principes globaux de promotion de la santé en vigueur, a été adopté par le conseil d'établissement, dispose d'un budget et fait partie du programme d'étude et de la vision organisationnelle.												
5.	Notre école a défini la promotion de la santé comme une partie intégrante du développement de l'établissement et l'a intégrée à la gestion de la qualité.												
6.	Le concept de promotion de la santé est mis en œuvre par des groupes de projet/de travail thématiques qui disposent de ressources définies.												
7.	Notre école a élaboré et intégré un programme de gestion des problèmes permettant d'identifier les difficultés et d'intervenir aussi rapidement que possible.												
8.	Notre école évalue ses mesures de promotion de la santé et prévoit de développer des mesures supplémentaires.												
9.	Notre école travaille en réseau avec d'autres établissements scolaires (RSSES/ réseau cantonal) afin d'apprendre de leurs expériences et d'améliorer son propre travail.												
10.	Lors d'évaluations externes de l'école, les questions liées à la promotion de la santé font partie des points examinés.												

Évaluation

1 jamais
2 rarement
3 souvent
4 presque toujours

1 pas nécessaires
2 pas tellement nécessaires
3 nécessaires
4 indispensables

1 faible
2 moyenne
3 élevée
4 très élevée

2

Développement de l'école en santé

Comment savons-nous que notre école a intégré la promotion de la santé dans son « développement » ?

		Etat des lieux				Améliorations à apporter				Priorité			
		1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
1.	Notre école a défini la promotion de la santé comme partie intégrante de sa mission de formation et d'éducation.												
2.	Notre école planifie son développement et ses enseignements en évaluant de manière réaliste ses ressources et en évitant de surcharger les personnes impliquées.												
3.	Notre école a défini des principes communs de promotion de la santé pour planifier son développement et ses enseignements.												
4.	La direction de notre école garde une vue d'ensemble sur les projets de développement en cours, détermine les priorités et exploite les synergies.												
5.	La direction de notre école, qui agit de manière transparente, explique clairement les situations ainsi que ses décisions.												
6.	La direction de notre école exige et encourage l'implication de tous au service du développement commun. Elle aide également les personnes impliquées à s'organiser, promouvant ainsi la responsabilité de chacun vis-à-vis de ses actes et à l'égard d'autrui.												
7.	Notre école entretient une culture centrée sur la reconnaissance et l'estime.												
8.	Notre école coopère avec des partenaires extrascolaires.												
9.	Notre école aide d'autres établissements scolaires à se développer en leur faisant profiter de ses expériences.												
10.	Notre école met en valeur les étapes importantes de son développement et contrôle régulièrement l'efficacité des mesures.												

Évaluation

- 1 jamais
- 2 rarement
- 3 souvent
- 4 presque toujours

- 1 pas nécessaires
- 2 pas tellement nécessaires
- 3 nécessaires
- 4 indispensables

- 1 faible
- 2 moyenne
- 3 élevée
- 4 très élevée

3

Gestion de projets promouvant la santé

Comment savons-nous que notre école mène une « gestion de projet » efficace en termes de promotion de la santé ?

		Etat des lieux				Améliorations à apporter				Priorité			
		1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
1.	Les objectifs de développement et des différents projets, qui sont fixés au vu d'un bilan de la situation, sont le fruit d'un consensus entre toutes les personnes impliquées.												
2.	Les projets contribuent à améliorer les cours, ainsi que le climat de l'école et des classes/du lieu de travail.												
3.	Les responsables ainsi que les membres de groupes de projet travaillent en fonction d'objectifs (contenu, calendrier) clairement définis par la direction de l'école.												
4.	Toutes les personnes impliquées dans un projet sont mandatées pour une période limitée afin d'éviter toute surcharge de travail.												
5.	Les ressources (temps/argent), les tâches, les domaines de compétence et les responsabilités sont clairement définis.												
6.	Les réunions des groupes de travail sont organisées conformément aux règles et aux protocoles établis, et sont structurées dans le temps.												
7.	Les liens et les points communs pertinents entre différents projets sont identifiés et exploités.												
8.	L'école étudie et évalue les mesures établies à partir des objectifs.												
9.	L'école accorde de l'importance aux objectifs atteints et aux objectifs à atteindre et les valorise.												
10.	Les résultats des projets sont consignés dans des comptes-rendus accessibles au public.												

Évaluation

- 1 jamais
- 2 rarement
- 3 souvent
- 4 presque toujours

- 1 pas nécessaires
- 2 pas tellement nécessaires
- 3 nécessaires
- 4 indispensables

- 1 faible
- 2 moyenne
- 3 élevée
- 4 très élevée

4

Participation

Comment savons-nous que notre école est « participative » ?

		Etat des lieux				Améliorations à apporter				Priorité			
		1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
1.	Notre école accorde de l'importance à la participation de toutes les personnes impliquées.												
2.	La direction de notre école définit pour toutes les personnes impliquées des domaines d'action et des domaines de responsabilité (par ex. direction élargie, conseil d'élèves et de parents, groupes de travail, de projet ou de pilotage).												
3.	Les enseignant-e-s connaissent leurs domaines d'action et de responsabilité au sein de la classe/l'école et agissent dans le cadre de ces domaines (avec l'appui de la direction de l'école).												
4.	Les élèves connaissent leurs domaines d'action et de responsabilité au sein de la classe/l'école et agissent dans le cadre de ces domaines (avec l'appui des enseignant-e-s).												
5.	Les parents connaissent leurs domaines d'action et de responsabilité au sein de la classe/l'école et agissent dans le cadre de ces domaines (avec l'appui de la direction de l'école et des enseignant-e-s).												

Évaluation

1 jamais
 2 rarement
 3 souvent
 4 presque toujours

1 pas nécessaires
 2 pas tellement nécessaires
 3 nécessaires
 4 indispensables

1 faible
 2 moyenne
 3 élevée
 4 très élevée

5 Empowerment
 Comment savons-nous que l'« empowerment » (la prise de responsabilité) fait partie des objectifs de notre école ?

	Etat des lieux				Améliorations à apporter				Priorité			
	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
1. La promotion de la santé dans notre école encourage le développement des compétences et des potentiels personnels.												
2. La promotion de la santé renforce la capacité des personnes à s'impliquer et à agir sur les conditions de vie du milieu scolaire.												
3. Notre école contribue à la promotion des compétences de chacun en matière de santé ¹ .												

Évaluation	1 jamais	1 pas nécessaires	1 faible
	2 rarement	2 pas tellement nécessaires	2 moyenne
	3 souvent	3 nécessaires	3 élevée
	4 presque toujours	4 indispensables	4 très élevée

¹ Les compétences en matière de santé désignent la capacité de mettre en œuvre les connaissances nécessaires à l'entretien ou au rétablissement d'un bien-être corporel, moral et social tant dans le domaine du comportement personnel que dans celui de l'organisation de sa vie et de son environnement, et ce, dans le but de promouvoir sa propre santé et celle d'autrui.

6

Egalité des chances

Comment savons-nous que notre école travaille conformément au principe d'« égalité des chances » ?

	Etat des lieux				Améliorations à apporter				Priorité			
	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
1. Notre école reconnaît que le traitement égalitaire de tous ne suffit pas à garantir l'égalité des chances. En ce sens, elle a mis en place des mécanismes compensant les traitements inégaux (didactique, motivation).												
2. Les contenus et les méthodes d'enseignement de notre école n'engendrent aucune discrimination, que ce soit sur la base du sexe, de l'origine sociale, de l'orientation sexuelle, de l'appartenance ethnique ou des capacités.												
3. Notre école veille à ce que les membres des groupes de projet et de pilotage, ainsi que les personnes chargées de diverses fonctions de direction, soient représentatifs de la diversité de la population scolaire.												

Évaluation

- 1 jamais
- 2 rarement
- 3 souvent
- 4 presque toujours

- 1 pas nécessaires
- 2 pas tellement nécessaires
- 3 nécessaires
- 4 indispensables

- 1 faible
- 2 moyenne
- 3 élevée
- 4 très élevée

7

Durabilité

Comment savons-nous que notre école accorde suffisamment d'importance à la « durabilité » ?

		Etat des lieux				Améliorations à apporter				Priorité			
		1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
1.	La promotion de la santé, qui fait partie intégrante du développement de l'école, s'inscrit dans la perspective de l'« éducation au développement durable ».												
2.	La promotion de la santé est intégrée au modèle et à la gestion de la qualité de notre école. Elle fait l'objet de mises à jour régulières.												
3.	La promotion de la santé contribue sensiblement à améliorer le climat scolaire.												

Évaluation

- 1 jamais
- 2 rarement
- 3 souvent
- 4 presque toujours

- 1 pas nécessaires
- 2 pas tellement nécessaires
- 3 nécessaires
- 4 indispensables

- 1 faible
- 2 moyenne
- 3 élevée
- 4 très élevée

A1

Santé psychosociale du directeur / de la directrice / de l'équipe de direction de l'école (ci-dessous « direction »)

Comment savons-nous que les conditions favorables à la « santé psychosociale de la direction » sont mises en œuvre et que la direction y porte toute son attention ?

Remarque explicative: Ces indicateurs concernent différentes dimensions en interaction : l'équipe de direction, l'établissement et son environnement. Chaque indicateur comprend plusieurs aspects à analyser et renvoie par ailleurs à des éléments qui peuvent être structurels et imposés comme à des éléments que la direction peut développer et gérer grâce à la marge de manœuvre dont elle dispose.

		Etat des lieux				Améliorations à apporter				Priorité			
		1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
1.	La direction dispose de ressources propres pour gérer activement l'équilibre entre sphère personnelle et professionnelle (limites, priorisation, compétences, etc.).												
2.	La direction bénéficie de possibilités de formation, d'échange et d'accompagnement (perfectionnement, rencontre avec des collègues de direction, intervision, supervision pour le pilotage de l'établissement, la gestion des relations humaines, la conduite du changement, etc.).												
3.	La collaboration au sein de l'équipe de direction est efficace et source de satisfactions (communication, responsabilités, tâches, processus de travail, entraide, valeurs et sens partagés, etc.).												
4.	La collaboration et la confiance entre les acteurs de l'établissement et avec la direction sont bonnes (climat d'établissement, communication, soutien à la direction, reconnaissance mutuelle, entraide, etc.).												
5.	Les rôles et responsabilités des différents acteurs et les processus de travail sont bien définis (structures, leadership, gestion des ressources humaines, modalités de concertation et de coordination, conduite de projet, etc.).												
6.	La direction jouit d'un environnement et d'une autonomie lui permettant de s'organiser efficacement (priorités, stratégies, gestion du temps, plages sans dérangement).												
7.	La direction est capable de maintenir le sens de son travail (notamment en fixant des objectifs à sa mesure et en obtenant des retours d'informations pertinents).												

8.	La direction dispose d'outils de pilotage et d'organisation (régulation de l'organisation de l'école, du climat scolaire, de la qualité de l'enseignement, etc.).												
9.	Les autorités apportent une vision ainsi que les moyens nécessaires (aspects politiques, stratégiques, financiers, services d'appui, ressources humaines en personnel enseignant, administratif et technique).												
10.	La direction peut compter sur les ressources requises pour faire face sagement aux changements auxquels son établissement est confronté (moyens, stratégies d'adaptation, compétences, accompagnement, etc.).												

Évaluation

1 jamais

2 rarement

3 souvent

4 presque toujours

1 pas nécessaires

2 pas tellement nécessaires

3 nécessaires

4 indispensables

1 faible

2 moyenne

3 élevée

4 très élevée

A2

Santé psychosociale des enseignant-e-s

Comment savons-nous que notre école répond aux critères de qualité du domaine «santé psychosociale des enseignant-e-s» ?

		Etat des lieux				Améliorations à apporter				Priorité			
		1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
Enseignement et apprentissage sains en classe et lors de projets	1.	Les classes accordent estime et reconnaissance au personnel enseignant.											
	2.	Les enseignant-e-s connaissent les principes de promotion de la santé à mettre en place dans l'organisation des cours: diversité des méthodes, respect des rythmes, enseignement et apprentissage en mouvement, transparence et création de sens.											
	3.	L'école possède des canevas d'intervention destinés à aider les enseignant-e-s rencontrant des difficultés en classe.											
	4.	Les enseignant-e-s peuvent bénéficier de programmes spécifiques (coaching, conseil).											
	5.	Les enseignant-e-s peuvent préparer, dispenser et assurer le suivi de leurs cours dans de bonnes conditions (locaux).											
L'école, un espace de vie et un lieu de travail sain	6.	Lorsqu'elle affecte des tâches à son personnel, l'école examine les compétences et les intérêts de chacun, et veille à respecter l'équilibre des charges de travail.											
	7.	Le climat au sein du corps enseignant repose clairement sur l'estime, la reconnaissance et l'entraide.											
	8.	Le style de gestion de notre école est participatif.											
	9.	Notre école promeut l'identification des enseignant-e-s avec l'établissement.											
	10.	Divers moyens pour améliorer la santé des enseignant-e-s ont été mis en place et sont utilisés (cercles de santé, supervision, conseil externe, etc.).											

Évaluation

1 jamais
2 rarement
3 souvent
4 presque toujours

1 pas nécessaires
2 pas tellement nécessaires
3 nécessaires
4 indispensables

1 faible
2 moyenne
3 élevée
4 très élevée

B**Santé psychosociale des élèves**

Comment savons-nous que notre école répond aux critères de qualité du domaine «santé psychosociale des élèves» ?

		Etat des lieux				Améliorations à apporter				Priorité			
		1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
Enseignement et apprentissage sains en classe et lors de projets	1.	Le climat au sein des classes repose clairement sur des valeurs d'estime, de reconnaissance et d'entraide.											
	2.	Les enseignant-e-s appliquent les principes de la promotion de la santé dans l'organisation de leurs cours: diversité des méthodes, respect des rythmes, enseignement et apprentissage en mouvement, transparence et création de sens.											
	3.	Divers supports permettent d'aborder les thèmes des compétences personnelles et de l'apprentissage de la vie sociale lors de cours et de projets.											
	4.	Des programmes spécifiques sur la santé psychosociale sont intégrés à la vie scolaire.											
	5.	Certain-e-s enseignant-e-s sont spécialisé-e-s dans les questions de santé psychosociale et continuent à se former dans ce domaine. Ces personnes sont identifiées par le corps enseignant.											
L'école, un espace de vie et un lieu de travail sain	6.	Les difficultés font l'objet de discussions au sein de l'école.											
	7.	La gestion des problèmes repose sur une identification et une intervention rapides.											
	8.	Les structures de conseil à disposition des élèves sont connues et utilisées.											
	9.	L'école a mis en place et utilise un réseau de services spécialisés.											
	10.	L'école promeut l'identification des élèves avec l'établissement.											

Évaluation

1 jamais
2 rarement
3 souvent
4 presque toujours

1 pas nécessaires
2 pas tellement nécessaires
3 nécessaires
4 indispensables

1 faible
2 moyenne
3 élevée
4 très élevée



Activité physique et détente

Comment savons-nous que notre école répond aux critères de qualité du domaine « activité physique et détente » ?

		Etat des lieux				Améliorations à apporter				Priorité			
		1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
Enseignement et apprentissage sains en classe et lors de projets	1.	Une politique d'encouragement de l'activité physique est intégrée en classe, à tous les niveaux de la scolarité et dans toutes les disciplines. Elle est coordonnée sur l'ensemble des niveaux.											
	2.	Les classes mènent ensemble un travail interdisciplinaire sur ce sujet.											
	3.	L'école rassemble divers supports sur ce thème, qu'elle utilise lors des cours et des projets.											
	4.	Certain-e-s enseignant-e-s sont spécialisé-e-s dans ce domaine et continuent à se former. Ces personnes sont identifiées par le corps enseignant.											
	5.	L'école fait appel à des structures externes permettant de résoudre les difficultés liées à la posture corporelle et à l'activité physique.											
L'école, un espace de vie et un lieu de travail sain	6.	Des séances quotidiennes d'activité physique sont aménagées dans la vie scolaire en complément des cours de sport.											
	7.	Des pièces offrant un cadre calme pour se retirer et se détendre sont mises à disposition et utilisées.											
	8.	Des chemins sûrs, les cours de récréation et les horaires de pause sont aménagés de sorte à promouvoir l'activité physique.											
	9.	Les postes de travail sont ergonomiques.											
	10.	Les loisirs que propose notre école favorisent l'activité physique et sont connus des parents.											

Évaluation

- 1 jamais
- 2 rarement
- 3 souvent
- 4 presque toujours

- 1 pas nécessaires
- 2 pas tellement nécessaires
- 3 nécessaires
- 4 indispensables

- 1 faible
- 2 moyenne
- 3 élevée
- 4 très élevée

D

Alimentation

Comment savons-nous que notre école répond aux critères de qualité du domaine « alimentation » ?

			Etat des lieux				Améliorations à apporter				Priorité			
			1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
Enseignement et apprentissage sains en classe et lors de projets	1.	L'enseignement des principes d'une alimentation saine est intégré à chaque niveau de la scolarité. Cet enseignement est coordonné sur l'ensemble des niveaux.												
	2.	Les classes mènent ensemble un travail interdisciplinaire sur ce sujet.												
	3.	L'école rassemble divers supports sur ce thème, qu'elle utilise lors des cours et des projets.												
	4.	Certain-e-s enseignant-e-s sont spécialisé-e-s dans ce domaine et continuent à se former. Ces personnes sont identifiées par le corps enseignant.												
	5.	L'école fournit des informations sur les services spécialisés dans les troubles alimentaires et les utilise.												
L'école, un espace de vie et un lieu de travail sain	6.	L'offre alimentaire de notre école (cantine, petit-déjeuner, distributeurs automatiques, kiosques, etc.) respecte les principes d'une alimentation saine. Les élèves (et les parents) assument en partie la responsabilité de cette offre.												
	7.	Le thème de l'alimentation fait l'objet de discussions entre l'école et les parents qui tiennent compte des différences culturelles. Ceux-ci ont appris comment se compose une alimentation saine et prennent en compte ces éléments lorsqu'ils préparent les encas de leurs enfants.												
	8.	En collaboration avec la commune, notre école s'efforce d'influer sur l'offre alimentaire implantée à proximité de l'établissement.												
	9.	Les principes d'une alimentation saine sont pris en compte dans les camps scolaires.												
	10.	Lors des encas et des repas pris en commun, les enseignant-e-s veillent à respecter les principes d'une alimentation saine.												

Évaluation

- 1 jamais
- 2 rarement
- 3 souvent
- 4 presque toujours

- 1 pas nécessaires
- 2 pas tellement nécessaires
- 3 nécessaires
- 4 indispensables

- 1 faible
- 2 moyenne
- 3 élevée
- 4 très élevée

E

Prévention de la violence

Comment savons-nous que notre école répond aux critères de qualité du domaine « prévention de la violence » ?

			Etat des lieux				Améliorations à apporter				Priorité			
			1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
Enseignement et apprentissage sains en classe et lors de projets	1.	La promotion et le développement des compétences sociales (gestion des conflits, communication non violente) sont intégrés à chaque niveau de la scolarité. Cet enseignement est coordonné sur l'ensemble des niveaux.												
	2.	Les classes mènent ensemble un travail interdisciplinaire sur ce sujet.												
	3.	L'école rassemble divers supports sur ce thème, qu'elle utilise lors des cours et des projets.												
	4.	L'école a élaboré des programmes spécifiques sur la gestion des conflits et la communication non violente.												
	5.	Certain-e-s enseignant-e-s sont spécialisé-e-s dans ce domaine et continuent à se former. Ces personnes sont identifiées par le corps enseignant.												
L'école, un espace de vie et un lieu de travail sain	6.	Des discussions entre l'école et les parents permettent d'établir des bases communes pour gérer les conflits.												
	7.	Des règlements concernant la gestion des conflits et les agressions sont élaborés conjointement, acceptés et respectés. Les transgressions sont traitées de manière homogène.												
	8.	Les élèves, les enseignant-e-s et les parents sont sensibilisés au problème du harcèlement moral.												
	9.	Les potentiels structurels d'agression et de violence (cour de récréation, règles, etc.) sont identifiés. Les solutions adéquates sont mises en place.												
	10.	Notre école travaille en collaboration avec des centres externes de conseil et d'intervention d'urgence.												

Évaluation

1 jamais
2 rarement
3 souvent
4 presque toujours

1 pas nécessaires
2 pas tellement nécessaires
3 nécessaires
4 indispensables

1 faible
2 moyenne
3 élevée
4 très élevée

F

Prévention des addictions

Comment savons-nous que notre école répond aux critères de qualité du domaine « prévention des addictions » ?

		Etat des lieux				Améliorations à apporter				Priorité			
		1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
Enseignement et apprentissage sains en classe et lors de projets	1.	Le thème de la prévention des addictions est intégré à chaque niveau de la scolarité. Cet enseignement est coordonné sur l'ensemble des niveaux.											
	2.	Les classes mènent ensemble un travail interdisciplinaire sur ce sujet.											
	3.	L'école rassemble divers supports sur ce thème, qu'elle utilise lors des cours et des projets.											
	4.	Certain-e-s enseignant-e-s sont spécialisé-e-s dans ce domaine et continuent à se former. Ces personnes sont identifiées par le corps enseignant.											
	5.	L'école fait des propositions pour améliorer les compétences des élèves et du personnel enseignant en matière de gestion des risques.											
L'école, un espace de vie et un lieu de travail sain	6.	Les règlements relatifs à l'usage de psychostimulants/stupéfiants au sein de l'école, lors d'excursions et de camps scolaires sont acceptés et respectés. Les transgressions sont traitées de manière comparable.											
	7.	L'école a mis en place des procédures systématiques de gestion de problèmes permettant d'identifier les élèves en difficulté et d'intervenir rapidement.											
	8.	L'école et les parents discutent et travaillent ensemble à la gestion des problèmes et des crises.											
	9.	La gestion du personnel prévoit une prise en charge professionnelle des problèmes de santé du corps enseignant.											
	10.	Notre école travaille en collaboration avec des centres externes de conseil et d'intervention d'urgence.											

Évaluation

1 jamais
2 rarement
3 souvent
4 presque toujours

1 pas nécessaires
2 pas tellement nécessaires
3 nécessaires
4 indispensables

1 faible
2 moyenne
3 élevée
4 très élevée

G **Sexualité**
 Comment savons-nous que notre école répond aux critères de qualité du domaine « sexualité » ?

			Etat des lieux				Améliorations à apporter				Priorité			
			1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
Enseignement et apprentissage sains en classe et lors de projets	1.	Le thème de la sexualité est intégré à chaque niveau de la scolarité. Cet enseignement est coordonné sur l'ensemble des niveaux.												
	2.	Les classes mènent ensemble un travail interdisciplinaire sur ce sujet.												
	3.	L'école rassemble divers supports sur ce thème, qu'elle utilise lors des cours et des projets.												
	4.	Des unités d'enseignements spécifiques non mixtes sont organisées.												
	5.	Certain-e-s enseignant-e-s sont spécialisé-e-s dans ce domaine et continuent à se former. Ces personnes sont identifiées par le corps enseignant.												
L'école, un espace de vie et un lieu de travail sain	6.	Le corps enseignant adopte une position commune à l'égard des valeurs et des normes sexuelles afin d'éviter toute forme de discrimination.												
	7.	L'école a élaboré des processus de gestion de problèmes en cas d'abus sexuel avéré ou présumé.												
	8.	L'école veille à ce que toute forme de violence sexuelle soit évitée, et le cas échéant, punie.												
	9.	Les parents connaissent et soutiennent la position de notre école sur ce point.												
	10.	Notre école travaille en collaboration avec des centres externes de conseil et d'intervention d'urgence (contraception, conseil aux victimes).												

Évaluation

- 1 jamais
- 2 rarement
- 3 souvent
- 4 presque toujours

- 1 pas nécessaires
- 2 pas tellement nécessaires
- 3 nécessaires
- 4 indispensables

- 1 faible
- 2 moyenne
- 3 élevée
- 4 très élevée

Les expertes et experts suivants ont collaboré à l'élaboration de cet outil:

2007, 1ère édition: Barbara Zumstein (SNGS), Emilie Achermann (PHZH, KNGS ZH), Sigfried Seeger (Bildungsreferent D), Silvio Sgier (Coach et Supervisor BSO), Titus Bürgisser (PH Luzern).

2010, 2ème édition: Cornelia Conrad, Edith Lanfranconi (RSES), Sabine Brüni et Jenny Wienrich (KNGS TG), Regula Nussbaumer (KNGS ZH Volksschulen), Stephanie Pürro (regionales Netzwerk Stadt Bern), Vigeli Venzin (KNGS Zürich Mittel- und Berufsschulen).

2015, 3ème édition, avec l'ajout de nouveaux critères concernant les directions d'école: Gaël Pannatier, Cornelia Conrad (RSES), Alain Basset (Conférence latine des chefs d'établissement de la scolarité obligatoire, CLACESO), Bernard Gertsch (Verband Schulleiterinnen und Schulleiter Schweiz, VSLCH), Mioara Novac (Conférence suisse des directrices et directeurs d'écoles professionnelles, CSD), Marie-Claude Sawerschel (Conférence des directrices et directeurs de gymnases suisses, CDGS), Marc Thiébaud (RCES NE), Helen Gerbert (PHBern).

Apport des RCES et des écoles: Daniel Schneider (KNGS BS), Norbert Würth (KNGS SG), Vigeli Venzin (KNGS MBS ZH), François Bourqui, Lisbeth Spring (RCES FR), Emmanuelle Monnot Gerber (RCES JU).

Le Réseau suisse d'écoles en santé les remercie pour leur engagement!



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la santé publique OFSP



Promotion Santé
Suisse



Le Réseau suisse d'écoles en santé (RSES) est coordonné par RADIX Fondation suisse pour la santé; il est financé par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et Promotion Santé Suisse (PSS).